

**Lundi 10 juin
2019**

21^e édition

Vide-greniers*

de

Châtel-Saint-Germain

au centre du village

de 8 h à 17 h



- Buvette
- Casse-croûte

**Emplacement
sur réservation au
03 87 60 59 71**
de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Bulletin d'inscription à
télécharger sur le site internet
et à retourner en Mairie avec
le règlement
www.chatel-saint-germain.fr

Inprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

**Le Comité d'Animation de Châtel-Saint-Germain
organise dans le centre du village :**

la 21^e édition du

Vide-greniers

LUNDI 10 juin 2019

de 8 h à 17 h

Buvette, casse-croûte sur place

Ouverts aux particuliers et professionnels

Exposants de 6 h à 8 h - Selon la réglementation en vigueur

Emplacement sur réservation - 2 € le mètre linéaire (3m mini. sans voiture)

**A retourner impérativement à la mairie de Châtel-Saint-Germain avant
le 27 mai 2019 à l'attention du Comité d'Animation**

Les inscriptions seront enregistrées dans la limite des places disponibles



Vide-greniers de Châtel-Saint-Germain du lundi 10 juin 2019

M/Mme Tél :

Adresse

N° RC pour les professionnels

N° pièce d'identité pour les particuliers

Date et lieu de naissance

Nature de la vente

Longueur du stand à réserver :

Nombre de mètres pour le stand (3 m. minimum)

Nombre de mètres du véhicule* (si vous souhaitez le garder avec vous)

(total ml. stand + total ml. véhicule) x 2 € = total ml à payer**

Type de véhicule

Précisez si camionnette ou remorque

* Nous nous réservons le droit de placer le véhicule derrière le stand ou à côté selon l'emplacement.

** Si la somme totale payée ne correspond pas réellement au ml. stand + voiture, les organisateurs vous feront déplacer votre véhicule en dehors de la zone du vide-greniers.

Déclare sur l'honneur : de ne pas être commerçant(e), de ne vendre que ses objets personnels et usagers, de ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. En cas de mauvais temps le comité d'animation ne rembourse pas les sommes versées.

Les inscriptions non accompagnées de leur don avant la date prévue ne seront pas enregistrées.

Renseignements au 03 87 60 59 71

SIGNATURE

Le comité d'animation se réserve l'exclusivité des stands boissons, restauration, pâtisseries, glaces...

Le comité d'animation se réserve le droit de disposer de tout emplacement non occupé après 8 h.

* Organisé par le Comité d'Animation

